

Sparling est mort Empoisonné

TEL EST LE VERDICT DU JURY
DU CORONER

L'accusée proteste de son innocence et se plaint de la manière dont elle est traitée

SON AVOCAT VEUT FAIRE INVALIDER
TOUT CE QUI A ETE FAIT PAR LES
TRIBUNAUX INFERIEURS

La victime s'est-elle suicidée?

(Service spécial de la "Patrie.")
Shawville, 10. — L'on a repris samedi l'enquête du coroner dans l'affaire Sparling-Sparling. Le rapport du Dr Vallée, de Québec, qui a été chargé de faire l'autopsie des viscères de la victime a été lu au jury par le coroner Hurdman. Il y est dit que le vert de Paris a été trouvé sur les feuilles envoyées, mais non sur les morceaux d'encadrement de la fenêtre et du plancher. On se rappelle qu'au cours des perquisitions dans la demeure de Sparling l'on avait cru découvrir des traces de vert de Paris sur le plancher, ce qui faisait soupçonner que Mme Sparling aurait pu administrer une dose de ce poison à son mari qui lui aurait restituée et qu'ensuite ces matières auraient été jetées par la fenêtre. Le Dr Vallée dit qu'il y avait des traces d'arsenic dans l'estomac, mais pas dans la vésicule du fiel, ni dans le foie. Il déclare que l'examen aurait été plus satisfaisant si on lui avait envoyé une plus grande quantité de foie et d'intestins. Après une heure de délibération le jury a rendu le verdict suivant :

"Que le dit Charles Edouard Sparling est mort des effets d'une dose de vert de Paris, qu'il est possible que sa femme, Laura Alice Steele lui ait administré."
Un journal d'Ottawa parlant de l'arrestation de Mme Sparling écrit :

"La manière dont la jeune femme a été arrêtée et traitée depuis son arrestation est très étrange. On n'a pas attendu la mort de Sparling pour agir. Deux heures avant son dernier soupir l'huissier Elliot mandait la jeune femme à l'hôtel du village et là l'introduisait dans une chambre où il l'a gardée pendant deux jours. Elle n'a pu aller même voir son mari dans son cercueil, et on a refusé absolument de la laisser sortir de l'hôtel où elle était déjà prisonnière sans mandat d'arrestation et sans qu'une plainte ait été formulée contre elle."

"L'enquête du coroner a été commencée et ajournée en attendant le rapport de l'analyse. A onze heures samedi soir, deux juges de paix, M. Lamb et Strutt condamnaient la jeune femme à subir son procès aux assises criminelles sur la foi d'une déposition assermentée par le père Sparling, qui habite à deux milles de Shawville, et qui ne connaissait rien des circonstances de la mort. L'accusée n'a pas même vu ses juges. Elle a été transportée nuitamment à la prison de Bryson et l'avocat qu'on avait désigné dans l'après-midi de samedi pour la défendre, M. Bourdon Rainville, ne savait même pas que les procédures étaient commencées."

L'avocat de la prisonnière a pris des procédures immédiates pour faire invalider tout ce qui a été fait jusqu'ici par les tribunaux inférieurs afin de faire remettre sa cliente en liberté, car elle a été jugée sans avoir eu l'occasion d'offrir de défense. Les autorités judiciaires de Bryson sont scandalisées de cette manière de procéder et le coroner Hurdman lui-même, de même que M. le procureur général, le magistrat Rymer, le Dr Gaboriau disent qu'il faut reviser tout."

La Couronne s'oppose à ce que la question des aveux
Soit soumise à la Cour Suprême

MM. Leduc et A. E. Poirier, avocats, Cordelia Viau, accusée du meurtre de son mari, Isidore Poirier, à St-Canut, ont reçu, ce matin, d'Ottawa, une motion qui sera présentée demain, à la Cour Suprême, par MM. Latchford et McDougall, au nom du Procureur-général de la Province du Québec.

Dans cette motion, l'on demande que l'appel de Cordelia Viau soit renvoyé, parce que la Cour Suprême n'a pas juridiction pour "combattre" de cette cause dans le moment, attendu que la Cour d'Appel de la province de Québec, a cassé le premier verdict et ordonné un nouveau procès.

M. Poirier a déclaré au reporter de "La Patrie", ce matin, qu'il regrette beaucoup que la Couronne ne consente pas à laisser discuter l'importante question des aveux, maintenant.

Il espère cependant, que la Cour Suprême rejettera la motion du Procureur-général.

SOUS UN TRAMWAY

Danger couru par une femme et sa petite fille

SUR LA VOIE ELECTRIQUE DE LACHINE

Un employé du G.T.R. frappe par un train

Le chef Robert, de Lachine, a arrêté samedi, à Dorval, un nommé John O'Connor, sous l'accusation de s'être emparé d'un cheval et d'une voiture, qui étaient en face de la station hydraulique des rapides de Lachine. Arrivé à la station de police, le chef Robert rencontra des gardiens de l'asile de Verdun, qui réclamaient le prisonnier. Celui-ci est un patient de l'asile et s'était évadé le matin. Le chef Robert remit le prisonnier aux gardiens de la maison de santé.

"J'en suis sûr qu'une femme et sa petite fille, ne furent broyées sous les roues du tramway 114, vers 6.30 heures p.m., hier. Elles venaient de quitter la rue du Collège et le mécanicien appliquait les freins en conséquence, mais la femme trop empressée, descendit avant que le tramway ne fut arrêté, et elle roula à côté de la voie. La petite fille, inconsciente du danger, suivit sa mère et tomba sous le tramway. Mais, fort heureusement pour l'enfant, le mécanicien Guthrie et le conducteur Chaput, témoins de cet acte d'imprudence et prévoyant la conséquence malheureuse qui pouvait en résulter, s'étaient enfoncés sur la voie juste à temps pour recueillir la petite infortunée, et porter secours à la mère. Cet accident a causé beaucoup d'émoi sur le tramway qui était bondé de voyageurs. Tous s'empressèrent de féliciter le mécanicien et le conducteur de leur prompt intervention."

M. Alexandre Edison, préposé à la voie d'évitement du Grand Tronc, à Lachine, a été frappé par un train, samedi soir, quand il était dans l'exercice de ses fonctions. Il souffre de lésions douloureuses au côté et au dos.

BENEDICTION D'UNE BANNIERE

Pour la Cour St-Jacques des Forestiers Catholiques

La magnifique église de Notre-Dame de Lourdes a été, hier soir, le témoin d'une belle démonstration.

La cour St-Jacques, No 146, y avait réuni tous ses membres, pour assister à la bénédiction d'une bannière, destinée à rehausser, dans l'avenir, l'éclat des fêtes qui s'organisent annuellement l'Ordre puissant des Forestiers Catholiques.

Un drapeau est toujours un signe de ralliement. A l'ombre de ses plis l'on se sent plus fort, plus courageux et nul doute qu'ombragée par sa bannière, la cour St-Jacques, déjà prospère, connaîtra encore des jours plus glorieux. Plusieurs invitations avaient été envoyées aux personnes d'un grand nombre de citoyens avaient répondu.

Parmi les officiers de la Cour Provinciale, présents, nous remarquons : M. A. Gibeault, Chef Ranger Provincial; MM. les directeurs Nap. Pagé, J. Flannagan, J. J. Ryan, le Dr I. Laviolette, et le secrétaire, M. F. X. Bilodeau.

L'office religieux a commencé à 7.30 hrs p.m., et a été présidé par le chapelain de la cour, M. l'abbé Bertrand, chapelain des Dames de Ste-Croix, à St-Laurent. L'officiant a aussi fait un magnifique sermon de circonstance. Il avait pris pour sujet, la vie et les œuvres de St-Jacques, patron de la cour. Il a fait un éloge vigoureux et bien senti de l'Ordre des Forestiers Catholiques et en particulier de la cour St-Jacques dont les membres sauront, à-t-il dit, s'inspirer des œuvres saintes de leur patron et rendre ainsi témoignage à Dieu de tout le bien de propagande catholique qu'ils peuvent faire dans la société.

Le chœur de Ste-Cécile composé de jeunes gens de la congrégation de l'église St-Jacques avait bien voulu prêter son concours pour la circonstance. Il a donné, aidé par un orchestre complet, plusieurs morceaux fort bien exécutés.

Après la cérémonie, les membres de la cour St-Jacques et leurs invités se sont rendus, bannière en tête, dans leur salle de réunion, coin des rues St Denis et Dorchester.

Le reste de la soirée s'est ensuite passé au milieu des amusements. Le chœur Ste-Cécile a joué plusieurs morceaux; M. McGown, secrétaire de la cour, a fait quelques déclarations, etc., et il y eut des discours prononcés par MM. A. Gibeault, Jos. Cayer et Labossière.

Le comité de la fête était composé de M. Jos. Cayer, chef de la cour; Jos. Bayard, trésorier et J. H. Lambert, ex-cho.

La bannière sort des ateliers de M. C. B. Lacroix, marchand d'ornements d'églises, rue Notre-Dame.

La Cour St-Jacques est fondée depuis près de 8 ans et compte 112 membres.

A ST-HUBERT

(Spéciale à "La Patrie.")

St-Hubert, 10. — Le cercle de St-Hubert donnera prochainement une séance dramatique et musicale à la salle Charron. L'on jouera "Le Bandit Barbarico" et "On demande un acteur", pièce comique.

Le parti de labour du comté de Chambly aura lieu demain à Rouville sur la propriété de M. Toussaint Sicotte, rang du Lac.

CET HOTEL PALAIS A TORONTO

Toronto, 10. — Le syndicat qui se propose de construire un hôtel palais ici demande une exemption de taxes sur une propriété évaluée à \$500,000. Les hôteliers sont fortement opposés à cette demande. Cependant les échecs sont en faveur de l'exemption.

LE DRAME DE MAGOG

La défense entre en preuve et obtient de forts témoignages

EN FAVEUR DE L'ACCUSE

Daigneault aurait été brutalement provoqué par la victime

(De notre correspondant particulier)

Sherbrooke, 10. — La défense a commencé à faire entendre ses témoignages samedi dans le procès Daigneault. M. GILBERT FORTIN, d'Eastman, a neuf milles de Magog, a été le premier interrogé. Il est âgé de 55 ans.

Le 2 mai dernier, dit-il, Gignac, la victime, Ducharme et Ouellet arrivèrent à sa pension vers 9 heures du soir. Ils étaient en boisson. Ils descendirent de la bière. Le témoin refusa de leur en donner et Ouellet se mit à leur pourrir le nez. Les jeunes gens burent trois bouteilles de bière chez lui. Le témoin n'avait pas de licence. C'est de la bière de houblon qu'il leur donnait. Ceux-ci avaient encore trois bouteilles de bière pleines dans leur voiture.

La preuve de ce témoin démontre que le pauvre Gignac avait été brutalement traité par ses propres compagnons.

Ouellet lui avait donné un fort coup sur le nez, et Ducharme l'avait précipité lourdement sur le plancher. Les trois jeunes gens sortirent de chez lui vers 11 heures.

ALBERT FORTIN, fils du précédent, est le second témoin. Il demeure avec son père. Il fut témoin d'une partie de la scène à la maison.

Il raconte les faits de la même manière.

ARTHUR GENDRON, de Magog, huissier, est le troisième témoin.

Il était commis de nuit au Fair View Hotel à Magog, le 2 mai dernier. C'est lui qui avait vu les six bouteilles de bière aux jeunes gens, avant leur départ pour Eastman.

Ces jeunes gens étaient dans l'habitude de prendre de la boisson.

WILLIAM THOMPSON, de Bolton, 45 ans, est ensuite examiné par la cour.

Son fils, dit-il, prend de la boisson. Le soir du 2 mai, Gignac, Ducharme et Ouellet avaient arrêté chez lui et demandé à voir James Thompson, en allant à Eastman. Il connaît le prisonnier pour un homme paisible, honnête et honorable.

ANSELME ROY, de Magog, dit que le 2 mai dernier, un de ses fils épousa une fille Dufour, à Eastman. Le soir il y avait fête de famille chez lui, à Magog. Il était à surveiller les chevaux qu'il y avait dans sa cour, lorsque Gignac, Ducharme et Horan arrivèrent.

James Thompson et Gignac en vinrent aux gros mots. Thompson frappa Gignac. Le prisonnier, Daigneault, voulut rétablir la paix; Gignac se servit à son égard d'expressions des plus blessantes et le frappa sur le derrière de la tête. C'est alors que Daigneault lâcha Thompson qui tenta pour ramener la paix et qu'il infligea un coup à Gignac. Celui-ci est tombé, comme l'ont dit les autres témoins. D'après ce témoignage Daigneault aurait été fortement provoqué par Gignac.

Daigneault est un garçon sobre et tranquille, connu pour un bon garçon.

A deux heures, samedi, la cour a été ajournée à ce matin.

Les jurés ont eu la permission de passer le dimanche dans leur famille.

JOURNALISTES EMPRISONNES

Pour avoir critiqué les juges de la Cour Suprême

St-Jean, Terre-Neuve, 10. — MM. Parsons et Herder, rédacteur et propriétaire du journal "Evening Telegram" de cette ville, ont été condamnés à 30 jours d'emprisonnement pour mépris de cour, pour avoir publié des articles critiquant les juges de la Cour Suprême.

C'est la première fois, depuis 40 ans qu'une semblable condamnation est infligée à Terre-Neuve.

LES JUGEMENTS CONTRE LA VILLE

Les avocats de la cité viennent de faire imprimer le rapport de leur département pour l'année 1897. D'après ce rapport, on apprend que le montant que la cité a été condamnée à payer est d'environ \$180,000.

POUR LES PAUVRES DE ST-JOSEPH

Ce soir, à 8 heures, l'ouverture du grand bazar au profit des pauvres de la paroisse St-Joseph. Le bazar se fera dans le sous-sol de l'église St-Joseph, rue Richmond. Cette fête de charité s'ouvrira à 8 hrs p.m., par un grand banquet dont le prix d'admission est de 50 cts. Le bazar se continuera jusqu'à nouvel avis et chaque soir il y aura de la musique vocale et instrumentale, des déclamations variées, etc.

VISITE DE PAROISSE

M. l'abbé Chs LaRocque, curé de St-Louis de France, terminera vendredi, la visite de sa paroisse.

SERRE-FREIN TUE

Une locomotive avait passé sur lui, à Coteau-Landing

Lui infligeant d'horribles blessures

Hier matin, vers deux heures et demie, les employés du Grand-Tronc à la station Bonaventure, téléphonaient à l'hôpital Notre-Dame, qu'un train spécial venait d'arriver de Coteau-Landing, et demandaient d'envoyer au plus vite la voiture d'ambulance.

Dans ce train spécial se trouvait un jeune homme de dix-huit ans, Louis Lemieux, serre-frein à l'emploi du "Canada Atlantic Ry." qui avait été égaré quelques heures auparavant par une locomotive à Coteau-Landing, et qui était tellement mutilé, que les médecins se demandent encore comment il a pu survivre aussi longtemps. La jambe droite était fracturée en plusieurs endroits, la jambe gauche écrasée, les chairs déchirées, laissant voir l'os en plusieurs endroits, le bras droit présentait le même aspect lamentable, la poitrine avait été labourée, et le sang perçait de toutes parts. Le Dr Prieur, du Coteau-Landing, qui l'accompagnait le blessé jusqu'à l'hôpital Notre-Dame, avait de son mieux fait des ligatures pour arrêter l'écoulement du sang.

Lemieux chose à peine croyable — a conservé sa connaissance pendant tout le voyage, et il ne l'a perdue, à l'hôpital, qu'après avoir demandé les derniers sacrements. Le R. P. Ducek les lui a administrés, et le moribond a rendu le dernier soupir vers quatre heures du matin.

Le coroner tient une enquête sur cette mort, cet après-midi.

LOUIS LEMIEUX

Le coroner tient une enquête sur cette mort, cet après-midi.

DEPART DES DELEGUES

Les représentants américains retourneront dans leurs pénates

(De notre correspondant régulier.)

Québec, 10. — La plupart des délégués américains sont retournés dans leurs pénates.

Le sénateur Faulkner a pris congé de ses confrères, samedi dernier. Le sénateur Faulkner était le seul démocrate qui y soit dans la délégation américaine de la Haute Commission.

En attendant la reprise des séances à Washington, les sous-comités continueront à se réunir.

Sir James Winter, K. C. M. G., délégué de Terre-Neuve, est parti samedi.

Un certain nombre de manufacturiers de cuir, ont eu une entrevue, samedi dernier, avec les membres de la Commission, au sujet de ce qui les concerne dans le projet de traité de réciprocité. C'étaient entre autres M. George Lang, de Toronto; W. D. Beaudry, de Montréal; R. Shaw et Cassels, de Montréal; S. Dulos, de St-Hyacinthe; L. J. Berthelme, de Berlin; A. R. Clarke, de Toronto; C. S. Hyman, de London; C. Bowman, de Southampton; et W. Davidson, de Toronto. Ils ont eu une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier et les délégués canadiens de la commission, au Château, dans la soirée de l'après-midi, samedi dernier.

MARINS DESERTEURS

Dix matelots du Talbot manquent à l'appel

Le "Talbot" a levé l'ancre ce matin à 8.15 heures. Au moment du départ, l'officier de semaine constata qu'une dizaine de marins manquaient à l'appel. Les détectives ont le signalement de tous les déserteurs et si ces derniers sont pincés ils peuvent s'attendre à goûter du violon. Le surintendant de la police, M. Huggins, a reçu une lettre du commandant du "Talbot", l'informant du nombre des marins déserteurs.

Hier midi, les détectives O'Keefe et Samson, ont réussi à mettre le grappin sur un matelot du "Talbot", qui avait disparu le jour même de l'arrivée du croiseur dans notre port. Le marin avait en portefeuille, lors de son évasion, la somme de \$20. ... a fait paraître, une note en règle. Lorsqu'il a été repris, il n'avait que des haillons en guise d'uniforme. Le malheureux a opposé une résistance désespérée aux policiers, et sur le navire il a fait un tapage infernal. Finalement il a été égaré dans le cachot du bord.

M. MUSKET EST LIBRE

M. Musket détenu dans une cellule particulière du poste central, pour prétendue fraude commise à Vancouver, a réussi à obtenir son élargissement. Il s'est immédiatement embarqué pour Liverpool. A Vancouver le père de Musket va prendre des nouvelles de son fils.

EN BAS D'UN ARBRE

St-Anne de Sorel, 10. — La semaine dernière, le fils de M. Joseph Paul, de St-Anne de Sorel, est tombé en bas d'un arbre où il était monté pour cueillir des fruits, et dans sa chute, il s'est cassé les deux bras.

ALBERT E. LEWIS

Il est à Yokohama, au Japon

Vancouver, 7. — Albert E. Lewis le marchand bien connu de Montréal, dont la disparition a été un sujet de conversation vive sensation dans tout le Canada, vient de donner de ses nouvelles.

Il écrit dans le "News Advertiser" de cette ville, qu'il a quitté Montréal à la suite de difficultés financières et ne pas à cause de troubles domestiques.

JAMAÏQUE ET CANADA

Kingston, Jamaïque, 10. — La question de l'annexion de la Jamaïque au Canada a été placée devant le public par un journal semi-officiel, le "Gleaner". Ce journal demande au public de se prononcer.

La tragedie de St-Séverin

Mme CLOUTIER AURAIT TENTE DE SE LAISSER BRULER VIF AVEC SES ENFANTS

Mais l'instinct de la conservation l'aurait éloignée

DU TERRIBLE HOLOCAUSTE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 10. — Marie Vachon, cette malheureuse épouse de Jos Cloutier, qui a fait brûler ses quatre enfants, me paraît être un cas très étrange. Je vous ai décrit déjà dans quelle situation on l'avait amenée devant le coroner, le soir de l'enquête. Elle paraissait être dans un état de faiblesse extrême. Il fallait la soutenir, et aux interrogations du coroner, lorsqu'il lui arrivait de répondre, c'était comme si elle n'eût pas eu conscience de ce qui se passait autour d'elle. En un mot, elle paraissait être plus morte que vive. L'enquête terminée, lorsqu'il s'est agi pour le jury de délibérer sur le verdict à rendre, le jury est sorti de la chambre d'enquête avec tous ceux qui ne faisaient pas directement partie du corps du jury. Je jette un coup d'oeil autour de moi, et quelle n'est pas ma surprise d'apercevoir debout près de la porte, et paraissant se soutenir d'elle-même, la malheureuse femme. Elle me paraissait parfaitement reprendre alors la situation, parce qu'elle s'était mise là pour prêter l'oreille à ce qui se passait en dedans, et écouter tous les commentaires que l'on pouvait faire sur son compte, et sur l'acte affreux qu'elle avait commis. On se posait du coude, les uns les autres, on se la montait, du doigt. La surprise était générale chez ceux qui n'étaient pas intéressés.

On remarquait quelque temps après, que Cloutier était un peu hystérique, qu'elle alléguait, mais, que cependant, lorsqu'il lui est arrivé de commettre son affreux attentat, elle n'avait certainement pas conscience de ce qu'elle faisait.

Il en est qui supposent qu'elle a peut-être même cherché à se suicider ce jour-là, avec ses propres enfants, mais que l'instinct de la conservation l'aurait emporté sur sa décision, lorsqu'elle aura senti la flamme s'approcher d'elle, et qu'elle aura alors pris la fuite, sans avoir pu sauver ses pauvres petits.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres détenus. La pauvre femme est constamment surveillée, surtout de peur qu'elle a essayé de s'étrangler avec les cordons de son scapulaire, dans une crise de folie furieuse. Elle a aussi voulu faire un mauvais parti, à une autre femme.

St-Jean, Beauce, 10. — Depuis qu'elle est enfermée dans sa cellule la femme Cloutier, l'auteur de la terrible tragédie de St-Séverin, ne fait que pleurer, se lamenter, crier et hurler au point de ne laisser aucun repos aux autres

La Patrie

MONTREAL, 10 OCT. 1898

LS SE GIFLIENT ENTRE EUX

La "Minerve" gifle vertement ses amis, ce matin.

C'est probablement M. Nantel qui fait l'opération, car le ton de l'article est pris de haut, et ça s'adresse aux gros canons seulement.

D'abord, feignant d'ignorer que M. Bergeron et M. Cornélius ont endossés le manteau des anciens conservateurs, la "Minerve" pleure la mort des trois Sir John et de M. Chapleau, ne voit plus personne aujourd'hui au timon pour leur remplacer, mais dans un élan de déclamation prétentieuse, elle déclare attendre les sonneries du clairon pour voir sortir du sein des phalanges des vix autorisées et loyales qui guideront les bataillons torys sur les traces des chefs morts au champ d'honneur.

Cette tirade de collégien veut dire que le député de Beauharnois et son état-major perdent leur temps et que les conservateurs ne leur trouvent ni le prestige, ni l'autorité, ni la loyauté qu'il faut à ceux chargés de la direction de l'opinion et du maniement des hommes.

La "Minerve" s'en prend ensuite à Sir A. P. Caron, qu'elle range parmi les affamés, les assoiffés et les mécontents, qu'elle accuse de vouloir sacrifier les intérêts du pays et du parti conservateur à son calcul personnel et à ses ambitions égoïstes, et à qui elle lance ce coup de botte : "tel qui fut une fois, deux fois toléré dans les ministères, où il n'apporta en définitive ni prestige, ni sacrifices, ni travail, voudrait aujourd'hui se dire, ne faire croire chef du parti, alors qu'un peu d'observation démontrerait bien vite que dans telles mains le sceptre tomberait vite en quenouille."

M. Nantel justifie enfin M. Jos Royal et ceux qui auraient plutôt à se faire pardonner qu'à réclamer des palmes, qui cherchent en ce moment à faire bande à part et à fonder un journal pour nuire à la "Minerve".

Ainsi donc, le parti conservateur, le vrai parti avec ses traditions et son histoire, est représenté par M. G. A. Nantel : c'est lui qui incarne les pensées et les visions de Cartier et de Chapleau, c'est lui qui en ce moment pense juste et voit clair pour son parti. Son échec de 1897 et sa carrière insignifiante à Québec lui donnent sans doute le droit de parler au nom des "taxeux" et de tout ce qui reste de torys dans notre province.

Mais on conviendra que c'est profondément humiliant pour un homme comme Sir A. P. Caron qui a été quinze ans ministre et qui a vu souvent M. Nantel et ses amis à ses genoux, pour un homme comme M. Jos Royal qui a été lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest — n'oubliez pas qu'il a signé les Ordonnances anti-françaises — pour un homme comme M. Bergeron qui a été vice-président des Communes pendant un parlement et qui fait de la politique depuis vingt ans, pour un homme comme M. Cornélius qui a rendu plus de services à son parti en dix — oui on conviendra que c'est profondément humiliant pour ces hommes-là de se faire faire la leçon par M. Nantel.

Nous ne voulons pas intervenir dans cette querelle de famille et prendre la part de celui-ci ou de celui-là, mais nous avons cru bon de montrer au public un coin de la scène où nos adversaires sont à se prendre aux cheveux, pour bien faire saisir au public dans quel état de démoralisation et de déchéance est tombé le parti conservateur.

Que voulez-vous quand un parti n'a pas de chefs, pas de politique et plus d'idéal, il ne lui reste plus qu'à s'entredéchirer.

BEAUHARNOIS

La convention chargée de choisir un candidat pour l'élection du successeur de M. Bisson à l'Assemblée Législative de Québec, aura lieu mercredi.

Nos espérances — ou plutôt nous n'avons aucune doute — que nos amis du comté agissent avec la prudence et l'harmonie qui sont les garanties du succès.

Les adversaires du cabinet Marchand n'ont qu'une espérance : celle de diviser le parti libéral.

Aussi sont-ils allés d'un candidat à l'autre, pour leur dire : "Nous ne vous ferons pas la lutte, si vous êtes candidat."

Ces finesses cousues de fil blanc ne tromperont personne. Elles sont destinées, dans l'esprit de ceux qui s'y livrent, à créer la dissension dans nos rangs.

Le candidat ministériel devrait être élu par une majorité d'au moins 500 voix dans le comté de Beauharnois.

Les hommes de bonne foi, dans les deux partis politiques, admettront sans peine que les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont fait, font en ce moment et sont disposés à faire, pour le comté, plus qu'il n'a jamais été fait dans le passé.

Nous comptons sur les meilleurs éléments de la population, sans distinction de croyances et d'origines, pour donner au candidat qui sera choisi une écrasante majorité des suffrages de la division.

Les noms de plusieurs candidats sont mentionnés.

Celui qui réunira la majorité des délégués aura droit à la candidature.

La "Patrie" donnera au candidat choisi tout le concours qu'elle pourra lui accorder.

PAR MILLIONS

Les débits de l'exercice 1898-99 ont une élévation de millions qui laisse augurer pour ces douze mois une augmentation considérable de trafic et d'aides pour notre pays, de revenu pour notre gouvernement fédéral.

Voyez-vous-même l'état des derniers mois :

Donnée	\$5,082,499.05	\$6,530,117.44
Arrière	1,269,543.78	2,243,446.21
Porte	760,000.00	767,000.00
Travaux Publiques et Chemins de fer	1,019,983.47	1,209,857.61
Divers	212,721.42	698,978.73
Total	\$8,314,747.72	\$11,441,809.99

Augmentation : \$3,127,062.27

Sous le régime des Tupper et des Langevin, on aurait fait accompagner cette augmentation de revenu d'une augmentation égale de dépenses afin de mieux gorgier les favoris : en ce temps-là, c'était la danse des millions.

Aujourd'hui, sous le gouvernement de M. Laurier les choses se passent autrement, les affaires sont administrées avec honnêteté et économie et chaque denier public est bien placé.

Dans ces trois premiers mois de l'année fiscale, les recettes ont augmenté de plus de \$3,000,000 et les dépenses de \$300,000 seulement.

Voilà des chiffres qui parlent et qui prouvent.

CE CHANGEMENT

Le "Globe" fait de grands éloges de M. Gordon Hunter, le successeur de M. Fawcett, l'ancien "gold commissioner" du Yukon.

M. Sifton veut qu'il soit bien compris que ce changement n'est pas le résultat des dénonciations qui allaient à dire que M. Fawcett s'était rendu coupable de manœuvres illégales et malhonnêtes, car celui-ci reproche à son retour ses anciennes fonctions au département de l'Intérieur, où il s'était toujours montré compétent.

M. Sifton a adjoint quelques nouveaux fonctionnaires à M. Hunter afin que le service de son bureau soit fait efficacement, promptement et pour le meilleur accommodement du public.

Comme nous l'avons déjà dit, le gouvernement Laurier n'entend rien négliger pour mettre l'administration du Yukon sur des bases sérieuses et pratiques.

BRUIT INUTILE

La "Minerve" et la "Gazette" ont fait un bruit inutile au sujet de la destitution de M. Crépeau, comme maître de poste de St-Félix-de-Yaliois.

M. Crépeau a voulu se mêler de politique aux élections de 1896 et de 1897 ; il a voulu travailler ouvertement contre notre ami, M. Bazinet, et plus tard pour les "taxeux", il a subi de la peine de son péché. Le gouvernement a cru sage, et il a eu raison, de donner congé à ce maître de poste partisan, afin que désormais il ait plus de loisirs pour faire du torysme et de la haute politique dans le comté de Joliette.

M. Crépeau n'a pas volé sa destitution : il a joué sa tête et on lui a coupé.

LE TRAFIC FRANCO-CANADIEN

De la "Semaine Commerciale", de Québec :

"A plusieurs reprises et depuis plusieurs années, on a tenté d'établir des relations de commerce entre la Canada et l'ancienne mère-patrie, la France. On a dépensé un peu d'argent et beaucoup d'encre pour développer ce projet. Sans prétendre que l'on en est au même point, c'est-à-dire au point de départ, nous pouvons toujours affirmer que, pratiquement, il n'y a rien de fait tant que nous n'aurons pas une ligne directe de paquebots entre les deux pays.

Il existe un certain trafic déjà, mais c'est pour ainsi dire un trafic détourné, qui ne peut guère se développer dans ces conditions-là, et qui prendrait probablement de grandes proportions, si on lui ouvrait la voie large et directe.

Il faut rendre cette justice à la chambre de commerce française, de Montréal, qu'elle s'est beaucoup occupée et qu'elle s'occupe encore de cette intéressante question.

Son œuvre attire l'attention des négociants et des fabricants français qui sont amenés à ouvrir les yeux sur les avantages que leur offre notre marché."

BULLETIN

Le "Globe" dit que toute la province d'Ontario applaudit au projet de donner, dans les mois prochains, un grand banquet en l'honneur de M. Hardy, premier ministre du gouvernement provincial.

M. Hardy siège depuis un quart de siècle au parlement d'Ontario et depuis trois ans il est à la tête de son parti, c'est un homme d'expérience et de savoir et il possède l'entière confiance de sa province.

Le gouvernement de Washington vient de publier des statistiques portant à 5,427,769 le nombre des vieux gars et à 8,224,494 le nombre des vieilles filles aux Etats-Unis.

Les journaux conservateurs n'ont pas annoncé que dix-sept de leurs amis d'Ontario-Sud viennent d'être déqualifiés par les tribunaux, pour cause de corruption.

La "Presse", journal si indépendant, devrait dans sa profonde vertu trouver là le sujet d'un article.

Tous les journaux conservateurs persistent à encher à leurs lecteurs que la majorité de la province de Québec contre la prohibition, est de plus de 80,000 voix.

Un chemin de fer au Klondyke

IMPORTANTE ENTREVUE AVEC M. RUSE.—LE CONTRAT MANN-McKENZIE ETAIT AVANTAGEUX POUR NOTRE PAYS

(De notre correspondant spécial.)

Ottawa, 10.—M. Joseph Ruse, de Denver, président de la Colorado & Alaska Commercial Mining Co., et M. Irwin Mahon, aussi de Denver, gérant général du trafic de la même compagnie, sont arrivés dans la capitale ce matin. Ils sont venus ici en vue de discuter les conditions d'une charte dont ils demandent l'émission au gouverneur-général en conseil pour la construction de l'Arctic & Pacific Railway entre Skagway et le lac Bennett. Ces deux capitalistes sont actuellement à ouvrir un chemin de voiture, (a wagon road) entre le lac Bennett et la traversée du Caribou. Quand ce chemin sera terminé, on pourra se rendre de Dawson au lac Bennett en quatre jours. Il faut aujourd'hui au moins dix jours pour parcourir la même distance. L'été prochain, quand le chemin de fer de MM. Ruse et Mahon sera construit jusqu'à la traversée du Caribou, on pourra se rendre de Dawson à Skagway en trois jours.

M. Mahon parle avec enthousiasme de la richesse des terrains miniers du Yukon. "La région est merveilleusement riche, a-t-il dit, et je n'exagère rien en vous faisant ce tableau. Il y a de l'or en quantité, et il peut en être fait une exploitation avantageuse d'un plus de cinquante ans encore."

"Sans doute, a ajouté M. Mahon, il est survenu des difficultés entre les mineurs et l'administration. C'était inévitable, et cela arrive dans tous les camps miniers à leurs débuts."

"Dans la Nouvelle-Zélande et dans l'Australie, quand le 'rush' vers les mines d'or a commencé, en 1857, il y avait des émeutes. Il ne faut pas donc s'étonner si à Dawson City et dans d'autres parties du Klondyke, il s'est produit des froissements, des mécontentements, des difficultés. Ce qui est surprenant, c'est que parmi cette agglomération d'individus venant de toutes les parties du monde, de plus graves désordres n'aient été constatés."

"L'arrivée du nouvel administrateur, M. William Ogilvie, remettra, le croit-on, tout en place. J'ai rencontré ce monsieur sur la route. Il se rendait à Dawson prendre possession de son poste. Je crois que c'est le 'right man in the right place.' Il m'a déclaré qu'il favoriserait de toutes ses forces l'ouverture de grandes routes en vue de permettre aux chercheurs d'or de pénétrer facilement dans le Yukon. Dans son opinion la

Nous avons déjà annoncé que M. Daniel Danis, avocat canadien-français de Cornwall, avait été nommé Magistrate de Police par le gouvernement d'Ontario. Cette nomination a été faite sur la recommandation de M. Mulhern, dont la popularité augmente de jour en jour dans le comté.

Les Canadiens-français sont en nombre considérable dans le comté de Stormont. Mais c'est la première fois que leur influence est ainsi officiellement reconnue.

On verra par une dépêche spéciale d'Ottawa que nous publions ailleurs, que la liste des objets manufacturés que M. Charlton avait soumis à l'approbation des commissaires américains à Québec est simplement apocryphe.

L'article publié à ce sujet par la "Gazette" de ce matin se résume, en conséquence, à une dépense d'encre.

Les républicains du Massachusetts réunis en congrès, ces jours derniers, se sont prononcés en faveur de l'indépendance des Philippines et de Cuba. En cela ils reflètent l'opinion de tous les Américains éclairés.

L'Oncle Sam ne devrait pas demander plus qu'une station navale à Manille.

UNE LETTRE DE M. BRUNETIERRE

La lettre suivante a été adressée à M. Ludovic Brunet, Secrétaire du comité du monument Champlain, par M. Ferdinand Brunetierre, en réponse à une invitation d'assister au dévoilement de la statue de Champlain :

Revue des Deux Mondes, 15. Rue de l'Université, Paris, le 19 août 1898.

Monsieur, Si le président, ni les membres, ni le secrétaire du comité du monument Champlain ne doutent du plaisir avec lequel j'aurai pris, si je l'ai pu, ma modeste part de la cérémonie du 15 septembre. Mais les obligations de toute nature qui me retiennent et qui me retiendront tout le mois prochain, non seulement en Europe et en France, mais à Paris même, m'empêcheront d'aller revoir le grand et bon pays dont j'ai gardé un si vif et si précieux souvenir. Montréal, Québec, le Saint-Laurent, "roi des Fleuves", la vieille ville où un Français voit revivre devant lui et marcher dans vos rues, la plus glorieuse époque de son histoire!

Quand j'ai reçu votre invitation, je revenais de Saint-Malo, où nous avions célébré, en même temps que la mémoire de Châteaubriand, celle de Jacques-Cartier, le "découvreur" et le "poète" du Canada. Quelle bonne fortune, si j'avais pu, moins d'un mois plus tard, m'associer à la commémoration de la gloire de Champlain! Mais si les circonstances ne me le permettent pas, vous voudrez bien, monsieur, être auprès du comité l'interprète de mes regrets, en même temps que de ma profonde reconnaissance pour son invitation. Remerciements et regrets, c'est du fond du cœur que je vous les envoie, et j'espère que vous en sentirez aisément toute la vivacité sous l'apparence froide avec laquelle il faut bien que je termine cette lettre, en me disant, du Président et des membres du comité Champlain, comme aussi bien de tous les Canadiens-Français, le très humble et très obéissant

F. BRUNETIERRE.

Demandez toujours les PHULES C. T.C. pour les maux de tête et migraines, elles guérissent.

Les PHULES C.T.C. sont en vente partout, 25 cts la boîte.

route de Skagway, du lac Bennett et de la traversée du Caribou est excellente, et il croit qu'il y a moins de 200 milles de Caribou à Selkirk."

M. Mahon déplore l'échec de l'entreprise de MM. Mann et McKenzie. "La construction du chemin de fer de la rivière Stickeen et du lac Teslin, a-t-il dit, aurait donné un élan immense au développement de cette région nouvelle. Dans mon opinion, la concession de terrains qu'on faisait à Mann et McKenzie pour l'exécution de cette entreprise était bien peu de chose comparativement aux énormes bénéfices que le pays en aurait retirés."

Mann et McKenzie, en faisant eux-mêmes tout simplement l'exploitation de leurs concessions minières auraient donné au pays plus que la valeur de leurs terrains. Car, cette exploitation aurait nécessairement amené l'exploitation des lots alternatifs que s'était réservés le gouvernement."

"Je n'hésite pas à dire que la construction du chemin de fer de MM. Mann et McKenzie aurait été une source inépuisable de revenus non seulement pour le gouvernement canadien, mais pour toutes les classes commerciales et industrielles du Canada et des Etats-Unis."

Je suis surpris, a ajouté M. Mahon, que les journalistes canadiens n'aient pas envisagé la question à son véritable point de vue.

M. Mahon est d'opinion qu'on a beaucoup exagéré les rapports faits au sujet de l'administration du Yukon. Voici comment ses rapports ont été extraordinairement grossis. "Vous croyez, à un moment donné, avoir un petit grief contre quelqu'un. Vous faites part de ce grief à votre voisin : de suite la gravité du grief est doublée. Ce voisin parle de la chose à une autre personne, et de suite, l'importance de votre grief se trouve triplée, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive à vouloir faire une montagne avec un petit caillou."

Comme question de fait, l'état de choses à Dawson est bien plus satisfaisant que ce qui est produit artificiellement dans d'autres pays. Ainsi, il y a six ans à peine, j'ai attendu pas moins de six heures devant le bureau de poste de Cripple Creek, dans le Colorado, pour avoir mes lettres. Et il ne m'est jamais venu à l'idée d'accuser les officiers du bureau de poste de corruption. Dans les circonstances, ils ne pouvaient faire mieux. — "Et tout en est là, a dit M. Mahon en terminant."

LA COMMISSION DE LA PAIX

Les délégués présents à M. Delcasse — Ouverture des négociations — Réserve de M. Whitelaw Reid — M. Gray — L'annexion des Philippines ? — Les rapatriés — Arrivée du général Merritt — M. Toda.

(Service spécial de la "Patrie.")

Paris, 29 septembre. Aujourd'hui, jeudi, 29 septembre, M. Delcasse, ministre des Affaires étrangères, a offert, au Palais du quai d'Orsay, un grand dîner aux ambassadeurs des Etats-Unis et d'Espagne ainsi qu'aux membres de la commission de la paix qui lui avaient été présentés la veille par le général Horace Porter et par M. de Lévy et Castille.

Ce dîner a été très cordial, et la haute courtoisie dont les convives de M. Delcasse ont fait preuve les uns envers les autres est un sûr garant de la parfaite correction avec laquelle seront menées les négociations de la commission de la paix qui ouvrira ses séances samedi prochain, 1er octobre, dans les grands salons du rez-de-chaussée du Palais du quai d'Orsay.

CONVERSATIONS RAPIDES

Nous avons pu, dans l'après-midi, causer successivement avec plusieurs membres de la commission et notamment avec deux de leurs secrétaires, qui ont bien voulu nous donner de précieuses indications que nous résumons pour les lecteurs de la "Patrie" de Montréal.

Tout d'abord, nous dit un commissaire américain, il ne faut pas oublier que nous sommes actuellement de véritables ambassadeurs et que notre premier devoir est de savoir nous faire dans l'intérêt du succès de la mission qui nous a été confiée. M. Whitelaw-Reid vient de déclarer à un rédacteur du "New-York Herald" qu'il avait le regret de ne pouvoir rien dire, (sic) et j'aurais mauvaise grâce d'être plus loquace que mon éminent collègue. Toutefois, en présence de votre insistance et "pour que vous ne retourniez pas les mains vides", je puis bien vous laisser entendre que si nos instructions sont fort précises dans leur ensemble, elles admettent certain tempérament en ce qui concerne leur application ; puis, tel démocrate, comme l'honorable M. Gray, sénateur du Delaware, qui remplace M. White, dans la commission, ne cache pas ses idées hostiles au principe de l'annexion. Il ne faudrait pas que les Espagnols se découragent. Nous ne voulons pas la ruine de l'Espagne, bien au contraire, et si les conseils amicaux de nos gouvernements avaient été mieux écoutés à Madrid, les événements n'en seraient pas arrivés aux extrémités actuelles.

REPUBLICAINS ET DEMOCRATES

Que pensent, M. le commissaire, ceux de vos collègues qui appartiennent au parti républicain ?

— Je ne saurais préjuger de leurs intentions, alors surtout que leurs opinions peuvent différer sur certains points. C'est ainsi que si M. Davis ne cache pas son désir de voir l'annexion pure et simple des Philippines réalisée, il en est d'autres, comme MM. William Frye et Cushman, qui se contenteraient d'un dépôt de charbon ou de la province de Cavite ; mais, je vous en ai déjà trop dit sur ce sujet.

Comme rien n'est encore décidé d'une façon ferme, tout dépendra de la tournure que prendra la discussion. En fait, on a bien tort de considérer parfois les Yankees comme intraitables ; or, d'une part, nous devons rigoureusement observer les règles qui nous ont été tracées, nous pouvons d'autre part user de tous les tempéra-

... Economisez vos Piastres ...

CHAMPAGNE ROYAL SEC

De Druitt, la plus haute autorité en fait de vins, dit de ce champagne : "Pour la santé ou pour le plaisir il vaut le plus dispendieux et l'on peut l'avoir pour à peu près la moitié du prix."

Agents : J. M. DOUGLAS & CIE, Montréal.

CARABANA

EAU MINERALE NATURELLE

Purgative, Antiseptique

Le SEUL PURGATIF agissant à petites doses et très rapidement, sans Coliques ni irritations. 1 mètre 50 cts

CAPITOL

Cigare de l'Union à 10 cts. E. N. Cusson & Cie, Montréal.

Henry Morgan & Cie,

COLONIAL HOUSE

Fondé en 1845. MONTREAL.

AUTOMNE 1898.

Le Dept. des Tapis

Offre maintenant un vaste et bel assortiment de nattes et de tapis orientaux à des prix attrayants. Beaux articles en fait de petits tapis, tapis de foyer, bandes de palais et grands tapis. Tous nos tapis orientaux sont garantis vrais.

TAPIS!!!

Un assortiment complet de nouveaux patrons maintenant exposé. Beaux tapis Wilton, Axminster, de Bruxelles et Tapestry. PRELATS, LINOLEUMS, ETC.—Un assortiment des plus complets de dessins dans les prélat, les linoléums, les tapis de liège et les linoléums marqués. SPECIAL.—Toujours en magasin, grandes quantités de linoléums unis et de tapis de liège. Prix et échantillons sur demande. CARRES ARTISTIQUES KENSINGTON.—Toutes les dimensions et tous les nouveaux modèles. FEUTRES et DURRIES pour tentures, etc., les meilleures nuances artistiques. CARRES DE TAPIS PRETS A POSER.—Nous avons un grand nombre de carres de tapis de différentes dimensions à vendre avec 20 p. c. d'escompte plus 5 p. c. au comptant.

MAURICE DE LA FARGUE.

DANS LA BANLIEUE

Une querelle entre époux

STE - CUNEGONDE. — Jas. Frontice a comparu devant le recorder Dupuis, ce matin, pour répondre à l'accusation d'avoir fait du tapage et d'avoir maltraité sa femme, à sa résidence, rue Napoléon, samedi soir. Prentice a été condamné à \$5 d'amende et les frais ou un mois de prison.

SOCIETE DE COLONISATION

L'assemblée de la société de colonisation qui devait avoir lieu samedi a été remise à 4 heures demain après-midi.

IL A GAGNE 20 LIVRES.

M. E. S. Massey, de Belleville, Ont., dit comment les PHULES de Milburn pour le cœur et les nerfs ont augmenté son poids et lui ont rendu sa santé et sa force.

M. E. S. Massey, de Belleville, Ont., dit comment les PHULES de Milburn pour le cœur et les nerfs ont augmenté son poids et lui ont rendu sa santé et sa force.

Quand votre poids diminue, quand vous vous sentez faible et malheureux, votre état est grave. Il est temps pour vous de courir à la pharmacie de Milburn pour le cœur et les nerfs. Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour vous remettre en santé et en vigueur. Rien de facile cela, mais les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs.

Une déclaration suivante faite par M. E. S. Massey, contre-maître au dépôt de Milburn pour le cœur et les nerfs, à Belleville, Ont.

"Pendant deux ans, j'ai beaucoup souffert de prostration nerveuse, et j'étais très déprimé et faible. En outre de cela, de violents maux de tête me tourmentaient beaucoup. Mon état était si grave que je ne pouvais plus travailler, et je me sentais tout à fait fatigué et, en conséquence, mon embonpoint diminuait rapidement."

"Après l'ordonnance de mon médecin, j'ai commencé à prendre les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Finalement je me suis remis à travailler, et j'ai pu reprendre mon travail. J'en ai pris dix boîtes, et maintenant je me sens mieux que je ne l'ai été depuis longtemps. Mon poids a augmenté de 20 livres et je suis maintenant fort et en bonne santé."

Les pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs guérissent la prostration, la nervosité, l'insomnie, les éblouissements, etc. Elles coûtent 25 cts la boîte pour \$1.25, chez tous les pharmaciens.

PAS D'AUJOURD'HUI

Que la réputation du BAUME RHUMAL pour les affections de la gorge et des poumons s'est établie. Mais de ce succès à découvrir sa réputation n'a cessé de s'accroître dans des proportions prodigieuses.

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE

Jamais peut-être le public n'a eu d'occasion plus avantageuse d'acquiescer pour élever sur la tombe d'un être cher disparu un monument ou une pierre tumulaire que celle actuellement offerte par M. J. Brunet, sculpteur marbrier de la Côte des Neiges. Par suite des travaux de canalisation que fait en ce moment la Montréal Water & Power Co. dans cette localité, M. Brunet est forcément obligé de céder son emplacement et de transporter ailleurs son atelier et ses superbes monuments. Comme ce déplacement entraîne des frais considérables, M. Brunet veut bien faire bénéficier ceux qui ont des morts au cimetière d'une vente réduite à sa plus simple expression. Nul doute qu'on s'empressera de profiter de cette offre exceptionnelle.

192 6

La grippe, cette maladie capricieuse qui rend presque fou, est remplacée par la santé, la gaieté et le bonheur que lui porte le "Vin St-Leon".

LE COLLIER VERT

L'HYPNOTISEE

—Mais alors qu'a lancé cet article? Il faut donc que Roland ait un ennemi que nous ne connaissons pas... —Qui n'a pas d'ennemis, grand-père? —C'est vrai. Le vieillard, tout songeur, s'enfonça dans de nouvelles méditations. En prononçant le mot "ennemi", Geneviève avait daigné sur Pascal un regard flegme. Le jeune homme était resté impassible. Mais elle avait senti que toute la volonté de son cousin était tendue, d'un effort ardent et soutenu, pour obtenir cette apparence d'indifférence. Comme on sortait de table, Pascal prit un cigare et déclara qu'il allait fumer dans le jardin. Brûler venait d'arriver et s'était entêté avec le colonel dans la bibliothèque. Geneviève et Martha restèrent seules. Geneviève avait pris sa broderie. Martha allait et venait, tournant autour de sa cousine, comme si elle avait eu quelque chose de difficile à faire. —Tu ne t'assieds pas, Martha? —Non, je me sens un peu nerveuse. —Geneviève releva la tête. Elle avait cru distinguer, quelques instants auparavant, que Pascal, en sortant, avait échangé avec Martha un rapide coup d'oeil. Depuis plusieurs jours, le soupçon d'un vague mystère planait sur elle. Elle s'adressa à sa cousine. —Pourquoi ne vas-tu pas retrouver ton frère au jardin? Il fait très doux ce soir. —Martha n'eut pas une seconde d'hésitation. On eût dit qu'elle attendait impatientement cette proposition. —J'y vais. —Geneviève regarda la jeune fille s'éloigner. Puis elle rejeta loin d'elle son ouvrage. Toutes ses réflexions précédentes, toutes ses observations lui revenaient en foule à l'idée. Une invincible curiosité s'empara d'elle. —Il y a entre eux quelque secret. J'en suis sûre. Elle fit un pas pour sortir sur les traces de Martha. Mais elle s'arrêta, honteuse. —Non, ce serait mal. Elle se rassit et voulut reprendre son travail. Les dessins de la broderie dansaient devant ses yeux. Elle chercha encore à lutter. Mais elle fut bientôt vaincue. Elle avait soudain pensé à Roland. Pascal n'aurait-il pas tenté contre son rival quel que nouvelle trahison? Martha était si faible, si naïve, qu'elle pourrait devenir entre les mains de son frère un instrument inconscient. Pourquoi ce rendez-vous secret dans l'obscurité du jardin? Car, elle n'avait pu douter: Martha avait couru à un rendez-vous imposé par Pascal. Dans l'intérêt de Roland, il serait peut-être utile de savoir ce que Pascal allait dire à sa sœur. Cette réflexion leva les derniers scrupules de Geneviève. Tout émue, son cœur battant jusqu'à dans sa gorge, elle se dirigea vers son tuteur vers le parc. Elle ne savait de quel côté étaient passés ses cousins. Elle eut quelques minutes à travers les allées, s'efforçant d'étouffer le bruit de ses pas sur le sable. La nuit était assez claire. Là-bas, sur le ciel illuminé d'étoiles, se détachaient en masses sombres les feuillages des arbres. La jeune fille gagna les profondeurs du parc. Tout à coup elle fit halte. Elle avait aperçu, parmi les branches, la tache rouge du cigare allumé de Pascal. Elle n'eut que le temps de se blottir derrière le tronc d'un chêne où s'accrochait tout un fouillis de pendeloques de lierre. Le frère et la sœur venaient vers elle. Martha tenait le bras de Pascal. Elle marchait serrée près du jeune homme, les yeux levés vers lui. Encore quelques pas, et ils allaient arriver devant le tronc d'arbre touffu où Geneviève frissonnait de l'attente. Ils parlaient bas. Des lambeaux de phrases, pourtant, parvenaient déjà aux oreilles de la jeune fille. C'était d'abord la voix douce de Martha qui suppliait: —Je t'en prie, Pascal, ne me laisse pas ici. Tu sais bien que loin de toi je ne vis pas. Les instants me semblent des années... Des paroles dures tombèrent des lèvres du jeune homme: —Il faut cependant que tu restes ici. —Pourquoi? —Pour la réussite de nos projets. —Tu ne comprends pas. —Tu n'as pas besoin de comprendre. As-tu confiance en moi? —Oui, mais... —Tu n'as alors qu'à obéir... Martha baissa la tête, puis, comme prenant une brusque résolution, elle se redressa: —Tiens, Pascal, je ne puis conserver plus longtemps ce que j'ai sur le cœur. Il faut que je te dise tout. Le frère et la sœur s'arrêtèrent juste en face de Geneviève. Elle ne perdit plus un mot de leur entretien. Martha reprit: —Il me semble, depuis quelque temps, lire je ne sais quelle froideur dans tes yeux. J'ai peur que tu ne m'aimes plus. —Encore tes enfantillages! —Non, Pascal, ce ne sont pas des enfantillages. Tu connais toute ma vie, toutes mes pensées; je n'existe qu'en toi, et si tu cessais de m'aimer, je mourrais. —Je t'aime aussi, tu ne peux en douter. —Je ne sais. Veux-tu me prouver de répondre loyalement à la question que je vais te poser? —Parbleu! —Pascal paraissait ému de l'insis-

tance de Martha. Du ton impatient dont on cède à un enfant capricieux, il répondit: —Je le jure! Mais pose vite ta question... —Quel sentiment éprouves-tu pour Geneviève? —Notre cousine est une fort charmante personne... —Dis la vérité. Tu l'aimes? —Bah! Quelle folie! Où vas-tu chercher de semblables idées? —Si, je suis certaine que tu l'aimes. Depuis longtemps, je t'ai vu tout à fait singulier. Mais je doute, tais-je encore. Ce soir, je ne doute plus. —Que veux-tu dire? —Quand nous sommes rentrés, mon oncle et moi, et que nous nous sommes vus seuls dans le salon, j'ai tout compris. Votre air embarrassé à tous deux m'a sauté aux yeux. Une minute plus tard, Gertrude est venue allumer les flambeaux. Ta figure se trouvait en pleine lumière. Ah! Si tu t'étais regardé dans une glace! Tu étais blême et tes lèvres tremblaient... —Allons donc! —Ne proteste pas. Je t'ai bien vu. Pendant tout le dîner, je n'ai cessé de t'observer. Malgré tes efforts pour paraître calme, tu étais profondément troublé. Tu gardais un silence obstiné, tu as à peine répondu à ce que je disais mon oncle. Et Geneviève... Elle était aussi troublée que toi, et elle te lançait des regards froids qui me glaçaient. Ah! Geneviève aime de toute son âme son fiancé! Comme elle a dû repousser tes avances! J'ai bien souffert, va! —Je te répète que tu es folle. Toute cette comédie n'a existé que dans ton imagination romanesque. —Je voudrais tant pouvoir te croire. —Pascal prit les mains de Martha. La jeune fille se laissa faire. Elle pencha sa tête sur l'épaule du jeune homme, en répétant, ainsi qu'une prière: —Je voudrais te croire... —Je t'affirme que je n'ai jamais songé un seul instant à aimer Geneviève. —Alors que s'est-il passé tantôt entre vous deux? —Rien que de très naturel. Geneviève attendait Roland. Quand elle n'a pu arriver au lieu de son fiancé, elle a été tellement saisie qu'elle s'est précipitée vers moi. Son émotion m'a fortement impressionné. Ensuite, Geneviève m'a parlé de toi, longuement. Elle a remarqué ta tristesse, ta préoccupation. Elle me disait que la vie de Paris fatiguait sa délicate nature. Elle désirait te garder tous les jours auprès d'elle. —Vivement, Martha l'interrompit: —Mais j'ai pour ma cousine une très grande affection. Elle est si bonne, si généreuse, si pure! Mais je veux retourner avec toi à Paris. Il est impossible que nous soyons séparés, tu le sais bien! —C'est ce que je pensais. Devant l'insistance de Geneviève, je ne savais que dire. C'est pourquoi j'avais une contenance si embarrassée. Martha avait remis sa tête sur l'épaule de Pascal. —C'est bien vrai? —Le jeune homme répondit d'une voix nette qu'il n'en pensait rien. Ne sommes-nous donc pas inséparables? —Absolument vrai. Martha était convaincue. Elle soupira faiblement: —Je te crois. Un court silence régna. Martha releva l'idée qu'elle avait déjà abordée une fois. —Alors, je retourne à Paris avec toi? —Pas encore. —Je ne veux pas rester ici, loin de toi. —Il le faut. —Mais pourquoi, au nom du ciel? —J'ai mes plans. Je te l'ai déjà dit. Ta présence ici est nécessaire à leur réussite. —Que ne me les exposes-tu, tes plans? Tu agis toujours en dehors de moi, mystérieusement. Ne sommes-nous donc pas de moitié, et n'ai-je pas autant que toi hâte d'atteindre notre but? Dépeche-toi d'en finir avec tous ces retards. L'attente me mine et me consume de jour en jour. Au moins, près de toi, j'oublierais mes souffrances. —Je t'en prie, Martha, ne cherche dans une quinzaine de jours. Dis-lui, il faut que tu restes chez ton oncle. —Je t'en supplie... —C'est indispensable. —Je ne puis. —Je le veux! Le jeune homme prononça ces mots avec une si singulière autorité que Martha, comme comptée par une irrésistible puissance, baillua, avec un long frisson de tout son corps, à la fois de la peur et de l'admiration. Et elle tomba dans les bras de Pascal. Le bruit d'un baiser passa dans la nuit. Derrière son arbre, Geneviève se demandait si elle était bien éveillée, tant les propos qu'elle entendait bouleversaient ses idées. Les paroles des deux jeunes gens avaient écho dans son cœur. Elle se sentait si bien le sens et qu'elle ne pouvait arriver à en discerner la portée. Quel étrange secret existait donc entre Pascal et Martha? Elle les voyait, maintenant, se remettre en marche et reprendre à pas lents la direction de la maison. Elle ne voulait pas qu'ils rentrassent avant elle. Elle s'enferra en courant dans une allée détournée. Quand Pascal et Martha atteignirent le seuil du vestibule, ils trouvèrent Geneviève qui venait à leur rencontre. Ils ne remarquèrent pas que ses pommettes teintées de rose et sa respiration essoufflée ne pouvaient qu'expliquer par le menu travail de broderie qu'elle tenait à la main. (A continuer.)

PILULES ROUGES Pour les Femmes Pâles et Faibles. du Dr Coderre

COURRIER DE QUEBEC

Le résultat du vote sur le dernier scrutin

LES TOURISTES S'EN VONT

La conférence internationale

BRIS DE VOILE

Choses et autres

(De notre correspondant régulier.) Québec, 10.

Les derniers rapports reçus ici, ce matin, au sujet du vote sur la prohibition, est que la province de Québec a donné 89,391 votes de majorité contre le projet. Il peut y avoir encore quelques chiffres d'exactitude, mais il n'y a aucun doute que la majorité se chiffra entre 85,000 et 90,000.

—Les touristes commencent à se faire rares ici, et le calme se rétablit dans nos grands hôtels. Au Château Frontenac et à l'Hotel de la Ville, les pensionnaires. C'est encore beau, mais ce nombre n'est rien comparé à ceux de 300 et 400 mille que nous comptons presque tous les jours depuis trois mois.

—Lord Herschell visitera les Provinces Maritimes pendant l'ajournement de la conférence. Il quittera Québec à bord de la frégate "Renown", et ne rendra ainsi jusqu'à Halifax.

—Sir James Winter, premier ministre de Terre-Neuve, et député de la province de Terre-Neuve, est parti samedi pour retourner chez lui.

—M. Bourassa, député du comté de Labelle aux Communes, l'un des secrétaires de la conférence, a donné samedi soir un dîner à un certain nombre d'intimes, au restaurant du parc Victoria.

—Le magistrat Panet-Angers est parti pour la Beauce, afin de s'enquérir exactement au sujet de la culpabilité de Mme Cloutier, qui a fait mourir ses quatre enfants dans les circonstances que vous avez relatées.

—La conférence internationale s'ajourne aujourd'hui, à novembre, à Washington. Il est confirmé que le traité qui sera conclu sera désigné dans l'histoire politique de ce siècle, comme étant "le traité de Québec".

—A l'Hotel-Dieu du Précieux Sang, samedi matin, Mlle Corinne Dupuis, fille de M. Jules Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, a pris l'habit de religieuse et portera désormais le nom de Sœur Marie de la Charité. Présents: l'hon. M. D'Almeida, ministre de l'agriculture, et Mme D'Almeida, Mme Jules Dupuis et Mme Dr Talbot, sœurs de l'hon. M. D'Almeida. M. A. Taubert, M. Jean-Baptiste Dupuis, frère de la religieuse, et le Dr Verrier, Mgr C. A. Marois, vicaire général, assisté de MM. les abbés A. Bédard et P. Bégin, comme diacre et sous diacre, a reçu les vœux perpétuels de Mlle M. Zélie Dupuis, dite de St-Anne, et de l'habit religieux à Mlle Eugénie Bégin dite de Marie du Saint-Sacrement. Clara l'Italien dite de Marie de la Miséricorde, Sylvie Bernabé dite de Marie du Rosaire, Corinne Dupuis dite de Marie de la Charité, sœurs de chœur, et Mlle Marie-Ouellet dite de Marie de l'Enfant Jésus, et Edith McKenzie, dite de Marie de la Visitation, converses.

—M. Joseph Hudon a été élu samedi dernier, président des étudiants en droit de l'Université Laval.

—Le coroner Bédard a tenu une enquête sur la mort du matelot qui s'est noyé à Batiscan, comme vous l'avez déjà raconté. Le verdict a été: noyade accidentelle.

—Le service de l'Electricité a été interrompu toute la journée, hier, dimanche, et n'a été repris que le soir. Il s'agissait de compléter les importants travaux que fait exécuter le nouveau syndicat.

—La compagnie de pulpe de Chicoutimi fait des affaires d'or de ce temps-ci. L'un des directeurs de la compagnie, M. Garneau, M. P. R. n'aurait pas samedi sur la rue avec un air de suprême satisfaction, en me disant: Voulez-vous voir charger de la pulpe? Rendez-vous au quai de la Commission du Havre, aujourd'hui. Le "Cynthia", de la ligne de Manchester, en prend un chargement de quinze cents tonnes d'ici à huit jours, nous en aurons expédié à Manchester trois mille quatre cents tonnes, et c'est ainsi depuis le commencement de la saison. L'entrepôt colossal de la Commission du Havre, sur le quel du bris-lames en est bondé, chargé jusqu'à la falaise. Nous avons réussi à conclure avec la compagnie du chemin de fer de Québec et de St-Jean un engagement favorable, et nos envois de Chicoutimi ne se font plus au moyen du système primitif des bateaux à voile, mais par voie ferrée. Les chars de la compagnie sont en réquisition presque tout le temps.

—Il est de nouveau, mais cette fois-ci plus sérieusement question que jamais de la construction d'un édifice d'opéra, dans Québec. Les capitalistes qui s'intéressent à l'entreprise paraissent avoir décidé de se revoir, le plus tôt possible afin de s'entendre sur les moyens à prendre. Il est question d'organiser pour cela une compagnie à fonds social au capital de \$100,000. Les listes de souscription seront ouvertes immédiatement après la première assemblée.

—Samedi matin, le capitaine McCalla, du "Marblehead" est allé faire une visite d'adieu à Son Honneur le maire Parent, ainsi qu'au juge Chauveau. Il a pris occasion de leur dire de remercier pour les honneurs qu'il leur a rendus au Conseil de Ville à sa prochaine séance.

—M. Félix Marois est parti samedi dernier par le C. P. R. pour Syracuse, N. Y., en qualité de délégué de l'Union Typographique No 302, de Québec, à la convention de l'Union Typographique Internationale.

—Les officiers et soldats catholiques du "Renown" ont assisté à la messe, dans l'église de St-Jas, à 9.30 heures, hier matin. Leur présence avait attiré de Québec comme de St-Colomban, un concours extraordinaire de fidèles.

—M. F. X. Gosselin, notaire, part de Québec la semaine prochaine pour le Yukon, en qualité d'agent de limites à bois.

—Une association de manufacturiers d'œuvres d'art en France se propose d'exhiber prochainement dans Québec,

Montréal, Toronto et Ottawa, des collections de travaux artistiques. L'association s'est, parait-il, assurée comme représentant dans Québec, les services de M. Coriveau qui vient de passer plusieurs mois à Paris.

—On demande des informations au sujet d'un nommé Joseph Hart, de 25 ans, de Cardiff, Ans. Il serait venu à Québec en novembre 1897, parait-il, après avoir fait la traversée à bord du "Oakmore" et sa famille n'en a jamais eu de nouvelles depuis. On peut transmettre ces renseignements au Bureau du Secrétaire de la Province.

IMMIGRATION RUSSE

L'œuvre philanthropique de M. Maude

Plus de 2,000 russes arriveront au Canada dans un mois

M. Aylmer Maude, qui visite le Canada, en vue de la prochaine immigration russe, est de passage à Montréal. Ces Russes appartiennent à la nade, en vue de la prochaine inspection "Fraternité Universelle des Chrétiens".

M. Maude arrive du Manitoba, où il a fait des arrangements nécessaires en vue de l'établissement de la colonie projetée. Il est aussi allé à Ottawa où il a eu une entrevue avec le gouverneur.

M. Maude fait là une œuvre philanthropique, en aidant aux pauvres Russes opprimés. Il a déjà vu au milieu d'eux et a appris à connaître leurs besoins.

Lorsqu'on demanda à M. Maude de nous parler de sa mission, de son but et de ses résultats, il donna les détails les plus intéressants sur le peuple qui, maintenant, cherche un asile au Canada, et de l'ouvrage qui avait été fait pour leur venir en aide.

Comme résultat direct des négociations, M. Maude dit qu'un vaisseau avait été notifié pour amener environ 2,200 membres de la "Fraternité au Canada". Ils sont attendus ici, dans environ un mois. De bonnes terres ont été choisies pour eux dans le Nord-Ouest, mais on ne peut encore préciser l'endroit. M. Maude a qui nous demandons si ses protégés ont maintenant quelques amis au Nord-Ouest, répondit que le prince Hilko, neveu du ministre des chemins de fer russes y est et s'occupe du choix des terres.

La communauté que nous amenons cet automne, continue M. Maude, a été à cause des mauvais traitements, chassée de sa patrie. Ces Russes sont en quelque sorte comme les Quakers Anglais. Ils ont horreur de la violence, de l'effusion de sang, et ne veulent pas servir dans l'armée.

M. Maude demeurera à Montréal quelques jours et attendra probablement au Canada, l'arrivée des immigrants russes.

J. J. Gaffney, tout en étant bon danseur, jongle d'une façon étonnante avec sa cigarette. Rogers et Mack, comme comédiens, sont bien connus du public. Le "Cake Walk" des sœurs Annette a été fort apprécié et fort applaudi. Fonti et Boni, les duettistes comiques, ont eu un succès bouffé, surtout dans la chanson du "Frères Jacques, chantez les matines".

Somme toute, programme excellent sous tous les rapports.

La question de l'ouverture du Parc Sohmer pendant la saison d'hiver, n'est pas encore réglée. On attend le retour de M. Lavigne, qui est actuellement à New-York, dans le but de pourvoir aux arrangements nécessaires. Tout porte à croire, cependant, que nous aurons plusieurs séances pendant la saison d'hiver, d'opéra comique et d'attractions diverses au Parc Sohmer.

Programme exceptionnel dimanche prochain.

A LA CATHEDRALE

Bénédictio de deux statues

Dimanche, le 16 courant, deux statues, destinées à orner le fronton de la cathédrale, seront bénies, dans cette église, par Mgr Bruchési, à 7.30 p.m. Ces deux statues représentent St-François d'Assise et St-Antoine.

Tous les tertiaires de St-François d'Assise sont invités à la cérémonie. Une adresse sera présentée à Sa Grandeur, accompagnée d'une bourse pour l'œuvre de la cathédrale.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Vendredi prochain aura lieu l'ouverture officielle des cours de l'Université Laval.

Le matin, à 9 hres, la messe du St-Esprit sera dite par Mgr Bruchési, à la cathédrale. Cette messe sera suivie de la profession de foi des professeurs.

Le soir, à 8 hres, il y aura une séance publique dans la salle de promotion de l'Université Laval.

LES NOTRES AUX ETATS-UNIS

(Spéciale à la "Patrie")

Holyoke, Mass., 10. — M. Pierre Bonvouloir, notre trésorier ici, a été nommé candidat pour trésorier de l'Etat du Massachusetts à la convention démocratique de Worcester.

POUR ROME

M. Fabi Collin, nouvellement ordonné prêtre dans l'église St-Anne de Montréal, est parti samedi matin pour Rome, à bord du vapeur Labrador.

AU GESU

Les élections du chœur du Gesu ont donné le résultat suivant: Président, Auguste Hubert; vice-président, Eugène Lécavalier; secrétaire, Willy Quesnel; trésorier, Ed. DesAulniers, notaire; bibliothécaire, Frank Rajotte.

Additionnelle

On sert de nouveau le lunch chaud de midi à 2.25. Les plats à la carte jusqu'à minuit. Nalpeques sur feuilles, choleux, venant directement des bacs d'huîtres. OXFORD CAFE, Rue Université.

UN CONTRAT IMPORTANT

Plus de 400 hommes travailleront cet automne et cet hiver

AUX CHUTES SHAWENEGAN

La compagnie d'electricite decidee à pousser activement les travaux

Nous avons parlé plus d'une fois de la Shawenegan Water & Power company et du but qu'elle se propose d'atteindre. La réussite du projet que poursuit si activement cette puissante association aidera considérablement au développement de la vallée du St-Maurice et ne pourra que de être d'un grand avantage même aux citoyens de Montréal.

Le projet consiste dans la construction de tramways électriques entre les chutes Shawenegan et Trois-Rivières, une distance d'environ 18 milles. Les promoteurs de l'entreprise se proposent de fournir l'électricité à toutes les villes et villages du district de Trois-Rivières et ils sont convaincus que le pouvoir électrique peut être transmis à Montréal, distance de 80 milles, sans grande perte.

Au nombre des actionnaires se trouvent MM. J. Joyce, millionnaire de Boston, A. F. Gault, J. N. Green-shields, le maire Préfontaine, l'ex-maire Wilson-Smith, D. L. Lackerby et plusieurs autres hommes d'affaires de notre ville.

Les travaux préliminaires, excavations, construction des pavillons pour dynamos, etc., commenceront bientôt car samedi le contrat pour ces travaux a été accordé à MM. Barry, Ross et McRae pour un montant considérable.

Ces messieurs vont se mettre immédiatement à l'œuvre et emploieront de 400 à 500 ouvriers durant tout l'automne et l'hiver.

Avec les pouvoirs électriques de Shawenegan, Chambly et Lachine, les vallées du St-Laurent, du Richelieu et du St-Maurice verront se développer l'industrie et chaque maison pourra s'éclairer à l'électricité sans charge trop lourde.

—W. C. Langelier, Chef des Gardes Forestiers, du département des Terres, Forêts et Pêcheries, était à Trois-Rivières, samedi dernier, dans le but de donner les instructions nécessaires aux Gardes Forestiers de ce district, afin qu'ils puissent exécuter les devoirs de leur charge, suivant la loi.

Dr A. BROSEAU, Dentiste.

7, rue St-Laurent

De grandes foules ont assisté aux deux représentations d'hier. La température s'y prêtait d'ailleurs, et d'autant plus que le grand pavillon était très bien chauffé. Le programme était des plus variés et des mieux choisis. Chacun des artistes dont les noms figuraient au programme, a reçu sa large part des applaudissements de l'auditoire.

J. J. Gaffney, tout en étant bon danseur, jongle d'une façon étonnante avec sa cigarette. Rogers et Mack, comme comédiens, sont bien connus du public. Le "Cake Walk" des sœurs Annette a été fort apprécié et fort applaudi. Fonti et Boni, les duettistes comiques, ont eu un succès bouffé, surtout dans la chanson du "Frères Jacques, chantez les matines".

Somme toute, programme excellent sous tous les rapports.

La question de l'ouverture du Parc Sohmer pendant la saison d'hiver, n'est pas encore réglée. On attend le retour de M. Lavigne, qui est actuellement à New-York, dans le but de pourvoir aux arrangements nécessaires. Tout porte à croire, cependant, que nous aurons plusieurs séances pendant la saison d'hiver, d'opéra comique et d'attractions diverses au Parc Sohmer.

Programme exceptionnel dimanche prochain.

A LA CATHEDRALE

Bénédictio de deux statues

Dimanche, le 16 courant, deux statues, destinées à orner le fronton de la cathédrale, seront bénies, dans cette église, par Mgr Bruchési, à 7.30 p.m. Ces deux statues représentent St-François d'Assise et St-Antoine.

Tous les tertiaires de St-François d'Assise sont invités à la cérémonie. Une adresse sera présentée à Sa Grandeur, accompagnée d'une bourse pour l'œuvre de la cathédrale.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Vendredi prochain aura lieu l'ouverture officielle des cours de l'Université Laval.

Le matin, à 9 hres, la messe du St-Esprit sera dite par Mgr Bruchési, à la cathédrale. Cette messe sera suivie de la profession de foi des professeurs.

Le soir, à 8 hres, il y aura une séance publique dans la salle de promotion de l'Université Laval.

LES NOTRES AUX ETATS-UNIS

(Spéciale à la "Patrie")

Holyoke, Mass., 10. — M. Pierre Bonvouloir, notre trésorier ici, a été nommé candidat pour trésorier de l'Etat du Massachusetts à la convention démocratique de Worcester.

POUR ROME

M. Fabi Collin, nouvellement ordonné prêtre dans l'église St-Anne de Montréal, est parti samedi matin pour Rome, à bord du vapeur Labrador.

AU GESU

Les élections du chœur du Gesu ont donné le résultat suivant: Président, Auguste Hubert; vice-président, Eugène Lécavalier; secrétaire, Willy Quesnel; trésorier, Ed. DesAulniers, notaire; bibliothécaire, Frank Rajotte.

Additionnelle

On sert de nouveau le lunch chaud de midi à 2.25. Les plats à la carte jusqu'à minuit. Nalpeques sur feuilles, choleux, venant directement des bacs d'huîtres. OXFORD CAFE, Rue Université.

Virilité Parfaite

Avec nerfs forts
Esprit lucide
et grande vigueur physique.

Ainsi vous pouvez être

Ce qui a été fait peut être fait.
C'est une fausse assertion que de dire que la force une fois perdue ne peut être regagnée.

La Ceinture Electrique du Dr Sanden

a guéri des milliers d'hommes qui avaient presque perdu tout espoir.

Lisez le livre "Trois classes d'hommes." Il vaut \$100 pour tout homme qui n'est pas ce qu'il devrait être. Il est envoyé gratis sous enveloppe scellée, sur demande, ou venez au bureau et essayez la ceinture. \$5,000 seront perdus si le courant ne peut être senti instantanément. Venez ou écrivez.

DR. L. SANDEN, 152 rue St-Jacques MONTREAL.

Les Sacs pour Epicerie

...DE PREMIERE QUALITE DE LA...

'Cie E. B. Eddy'

Se vendent aujourd'hui en concurrence ouverte avec n'importe quelle autre moins bonne marque de qualité supérieure AUX PLUS BAS PRIX et avec les plus forts ECOMPTES. Téléphonez au No 1619, venez où envoyez votre commande, angle des rues

Ste-Genevieve et Latour, Montreal.

MAISON FONDÉE EN 1859

Les manufacturiers de lits en fer et en cuivre, les plus anciens et les plus importants du Canada.

Lits de l'Hopital Royal Victoria

Nous manufacturons ces lits et une grande variété de lits complets pour hopitaux et institutions avec sommier en fil de fer plaqué Dominion ou sommier en fil de fer tressé.

LITS TOUT EN CUIVRE...

unis et modèles artistiques Nouveaux modèles en fait de lits et de berceaux en fer et en cuivre, lits avec rouleaux à la tête, (Roll Top Bed.) Les seuls manufacturiers du Canada pour tous les lits plants en fer. Insistez pour voir ce lit, c'est un ornement pour la chambre à coucher.

En vente chez tous les principaux marchands de meubles du Canada.

H. R. Ives & Cie, MANUFACTURIERS

Salles d'Exposition et Usines, Rue Queen, Montréal

CATALOGUE SUR DEMANDE.

Le Ciment Silica de Portland "CITADEL" EST LE MEILLEUR

ST-LAWRENCE

PORTLAND CEMENT CO.,

2664 rue Notre-Dame, Montréal.

TELEPHONE 8587.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

Quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier. MONTREAL

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

Hotel Carre Viger

334-336 rue Craig, Coin des rues St-Jas et St-Jas.

Un nouvel hôtel magnifiquement meublé. Ses repas et ses liqueurs sont tout aussi bons que l'hôtel, et les hôtes y trouveront tout le confort possible.

JOS. COUTURE & CIE, Propriétaires.

M. J. R. LESAGE

MARCHAND TAILLEUR

249 rue Saint-Laurent

Téléphone des Marchands 69

DEMANDER DES AGENTS

COTE-DES-NEIGES

Montréal

Propriétaire de Cote des Neiges de Granit rouge, rose et gris

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de Monuments en

Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC.

De toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur application. Cote-Des-Neiges. Téléphone 4064. (Connexion gratuite pour Montréal)

Paquette & Godbout

...MANUFACTURIERS DE...

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages, etc.

Tous les spécialistes pour les Ateliers et l'intérieur d'habitation.

COIN DES RUES WILLIAM ET ST-CASIMIR

SAINTE-HYACINTHE. 44 1/2

Campbell & Gilday

COUVREURS ET POSEURS D'ASPHALTE

Ciment Sparham à l'épreuve du Feu

Ciment de Granit et de Rénov

Bog rue St-Jacques. Tel. Bell 1117

L. N. DENIS

Tapisseries à Bon Marché

313 RUE SAINT-LAURENT.

TEMPERATURE

Toronto, 10.—Vent de l'est, beau temps, mardi, vents du sud et du sud-ouest, temps pluvieux et plus chaud.

Aujourd'hui maximum	45
Même date l'an dernier	40
Aujourd'hui minimum	29
Même date l'an dernier	20

LE CLIMAT DU YUKON

Comparé à celui de la Floride

Délicieuses fleurs, fraises et framboises près du lac Bennett

(De notre correspondant particulier) Ottawa, 10 octobre 1898.

Le "Times" de Londres, vient de publier sur les conditions climatiques du territoire du Yukon un article du plus grand intérêt.

Cet article, publié sous forme d'entrevue avec M. Joseph Rose, de Denver, président de la Colorado Mining Co., et M. Irwin Mahon, aussi de Denver, géant général du trafic de la même compagnie, démontre que le climat du Yukon n'est pas aussi rigoureux qu'on le croit généralement.

MM. Rose et Mahon ont constaté que les conditions climatiques du Yukon, dans les mois de juillet, août, et septembre, sont plus avantageuses, sous plusieurs aspects, que le climat de la Floride. Ainsi, en juillet et en août, M. Joseph T. Cornforth, l'un de leurs employés, a collectionné dans le Yukon, le long de la route entre le lac Bennett et la traversée du Caribou, 48 variétés de fleurs supérieures en beauté et en parfum à toutes les fleurs de la Floride. La plupart des petits fruits canadiens, comme les fraises, les framboises, etc., y poussent également en abondance.

Quant au climat lui-même, il est sec, salubre, — plus salubre même que le climat du Colorado. Dans toute la région il pleut très rarement. Ainsi, au poste de police de Tagish, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie durant toute la saison. A Dawson, il n'en est tombé plus d'une goutte en juillet, août et septembre. En fait, l'air est toujours calme, tiède et ensoleillé. M. Cornforth n'hésite pas à dire que le Klondike, par son climat, est le paradis des touristes.

En hiver, le thermomètre varie de zéro à 10 en bas de zéro. Il descend parfois jusqu'à 30 et 40, mais, même pendant une période assez courte, le thermomètre est à 40 degrés en bas de zéro, l'absence de vent rend le froid très supportable.

LAFAYETTE

Le cardinal Gibbons vient de lancer une circulaire demandant à ce que la journée du 19 octobre soit exclusivement consacrée, dans toutes les écoles des Etats-Unis, à la mémoire de Lafayette, ce vaillant Français qui a si glorieusement contribué à l'indépendance américaine, et qu'on y honore son nom par des lectures, des conférences et des chansons patriotiques rappelant son souvenir et ses hauts faits.

Dans la même lettre, le vénérable cardinal demandait à tous les enfants de la République des Etats-Unis de donner chacun leur obole, le 19, pour aider à l'érection d'un monument à ce héros de France, en plein Paris, et dont l'inauguration aura lieu le 4 juillet en 1900, au milieu de l'éclat et des splendeurs de l'exposition.

A FACHODA

Le Foreign Office vient de publier la correspondance échangée entre les chancelleries française et anglaise au sujet de Fachoda. Elle fait connaître officiellement que l'expédition Marchand a occupé Fachoda sur les ordres du gouvernement français et qu'avant l'arrivée de Kitchener elle avait déjà conclu avec les chefs Shillouk un traité plaçant tout leur territoire sous le protectorat français.

On peut donc conclure que les Français sont à Fachoda pour y rester.

Les dépêches d'aujourd'hui à ce sujet sont intéressantes.

M. B. E. Aylesworth, député de Lennox à la législature d'Ontario, dont l'élection était contestée, vient de donner sa démission.

Le "Star" annonce que le notaire Gosselin, de Québec, est nommé agent des bois de la Couronne au Yukon, avec un salaire de \$1,800.

M. A. E. Forget a reçu de nombreux télégrammes de félicitations à l'occasion de sa nomination comme lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, entr'autres de Lord Aberdeen, de Sir Wilfrid Laurier, de M. Tarte, de M. Sifton et de la population de Battledford.

CLUB NATIONAL

Mardi, le onze octobre courant, à 8 heures p.m., aura lieu, au Monument National, une assemblée spéciale de ce club, pour la prise en considération des motions actuellement devant le fauteuil.

Par ordre, Le secrétaire.

UN INCORRIGIBLE

Il passera quelques mois en prison

Ludger Tardif, ce jeune homme qui a été arrêté déjà un grand nombre de fois, et qui, chaque fois qu'il a trop bu, a la manie de se suicider, a été arrêté de nouveau samedi, pour ivrognerie.

Lorsqu'il a été dégrisé, le recorder l'a fait examiner par un médecin qui l'a trouvé en parfaite possession de ses facultés.

Tardif a été condamné à 3 mois de prison et à \$10 d'amende ou à 3 autres mois.

BEURRE ET FROMAGE

Sur les quais, ce matin, le fromage ne s'est vendu généralement que 83 3/4 cts, ce qui est 1-4 de cent plus bas que la semaine dernière.

Le meilleur beurre de beurrier est coté aujourd'hui à 19 cts la livre.

LES MINISTRES A LA CAPITALE

On discutera les sujets traités à la conférence

LE CONTRAT DES MALLS

(Dépêche spéciale).

Ottawa, 10.—Sir Wilfrid Laurier, Sir Richard Cartwright, Sir Louis Davies, M. Fielding, M. Tarte, M. Patterson et presque tous les autres membres du cabinet seront ici demain.

Il y a une assemblée du conseil. Il n'y a aucun doute que l'on y discutera les questions qui ont été débattues à la conférence internationale.

On en arrivera probablement à une conclusion relativement au contrat des malls pour cet hiver. Il est de la plus haute importance que nous ayons le meilleur service possible, au point de vue des passagers et du commerce, durant l'hiver prochain, à St-Jean et à Halifax. Le Pacifique a presque doublé ses opérations, l'hiver dernier. Et elles eussent été plus considérables encore, si une flotte plus nombreuse et mieux outillée eût visité le port de St-Jean.

Votre correspondant est mal informé quand il publie une liste d'objets manufacturés pour lesquels, d'après lui, M. Charlton demande la réciprocité. Soyez sûrs que ceci est un simple et simple de la rumeur.

J'ajouterai de la fantaisie. Je ne crois pas, pour ma part, à une large mesure de réciprocité. Les intérêts en jeu des deux côtés de la ligne sont trop considérables. La stabilité dans le tarif est une condition essentielle du succès industriel. C'est ce qui s'applique aux Etats-Unis comme ici. Les industriels des deux pays semblent contents de leur sort et du marché où ils écoulent leurs produits.

LEGRS ACCIDENTS

Samedi, la voiture d'ambulance de l'hôpital général a été appelée à la "Canada Point Coy." pour un nommé Henry Reeves qui, pris par un courroux, avait été projeté violemment sur le sol. Il était légèrement blessé à la tête, et est rentré chez lui après avoir été pansé.

Un nommé James Reid, qui travaillait aux quais de la ligne Allan, s'est blessé à la tête, en tombant, samedi après-midi. Il a été transporté à l'hôpital général.

Samedi soir, deux bicyclistes sont venus en collision, rue St-Laurent, et l'un d'eux a été blessé.

Edouard Goyer, en travaillant sur la voie du Pacifique, samedi soir, a fait une chute et s'est blessé à la tête.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

Le rapport du bureau d'hygiène de la province d'Ontario, pour le mois d'août, vient d'être publié. Durant ce mois, il y a eu dans la province, 230 cas de décès causés par les maladies contagieuses rapportés aux autorités, réparties comme suit: fièvre scarlatine, 10 cas; diphtérie, 16; rougeole, 6; coqueluche, 12; fièvre typhoïde, 34; et tuberculose, 162.

CONTRAT ACCORDE

(Spéciale à "La Patrie.")

Ottawa, 10 oct. 1898.

Le département de la milice a accordé samedi à M. Léon Lafné, marchand de bois de Québec, le contrat de l'approvisionnement du bois pour la Cité d'été.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

C. B. Desrochers & Co. — Mme Clément Brien dit Desrochers, épicière, J. A. Poiré & Co. — Mme J. A. Poiré, plombier.

Wall Brothers, dissolution. — Henry P. Wall et Nicholas J. Wall font maintenant affaires sous ce nom comme marchands de peintures, huiles, etc.

Loring Canoe & Boat Co. — Chas. H. Winah, R. Loring.

TABLETTES DES FAILLITES

Frank M. Sullivan, marchand, a déposé son bilan à la demande de J. R. Renfrew & Co. Passif, environ \$12,000. Principaux créanciers: Burrell, Stewart & Mills, Hamilton, 1,088; M. Curran, \$200; Gurney, Massey & Co., \$856; Kemp Mfg Co., Toronto, \$400; Wm Martin, \$750; Renfrew & Co., \$1230; Stuart Mfg Co., Brockville, \$300.

COLONISATION MUTUELLE DES OUVRIERS

Demain soir, à 7.30, aura lieu une assemblée spéciale des membres de la Société de Colonisation Mutuelle des ouvriers, au No 1546 Notre-Dame. Le groupe No 2, qui se dirigera au canton Boyer, est prié d'être présent ainsi que le comité du programme de la soirée.

PELERINAGE AU CIMETIERE

Plus de 15,000 personnes au Champ des morts

Hier après-midi, les paroissiens de St-Louis de France sont allés faire leur pèlerinage annuel au cimetière de la Côte des Neiges. Vu la belle température dont nous jouissons plus de 15,000 personnes venant de toutes les parties de la ville s'étaient transportées au champ de repos. Le R. P. Alcantara, franciscain, à chacune des stations du chemin de Croix, fit une courte allocution, et le R. P. Marie-Vincent, de la même communauté, a fait entendre les reliques de la sainte Croix. La confrérie des tertiaires de l'église des Franciscains, au grand complet, mêlait des prières ferventes à celles des autres fidèles, pour le repos de ceux qui nous ont précédés dans la tombe.

Les Pères Oblats, avaient aussi organisé un pèlerinage auquel un grand nombre de citoyens s'étaient joints. Le R. P. Pelletier a été le prédicateur des stations.

JEUNE FILLE CONdamnÉE

Le recorder de Montigny a condamné ce matin à 6 mois de prison et à \$10 d'amende ou 3 autres mois, une jeune fille de 17 ans nommée Eva Beaudoin, qui s'était enfuie du domicile de ses parents et qui l'on a retrouvée dans une maison mal famée. Les parents eux-mêmes ont demandé la condamnation de la jeune fille.

DESESPOIR D'AMOUR

Sanglante Tragédie à Valleyfield

Un Polonais tire quatre coups de revolver sur une jeune fille

ET TENTE ENSUITE DE SE FAIRE SAUTER LA CERVELE

Le meurtrier à l'hôpital Notre-Dame

(De notre envoyé spécial.)

Valleyfield, 10. — Depuis la sanglante tragédie qui a si tristement illustré Shortis il y a quelques années, notre petite ville semblait avoir repris son calme et sa tranquillité ordinaire.

Hier soir, cependant, la population devait être jetée dans l'émoi par un de ces drames sensationnels qui ne laissent après eux que ruines et douleurs.

Un émigré polonais du nom de Stanislas Bronze, arrivé ici, il y a cinq ans, en compagnie d'un certain nombre de ses compatriotes, a déchargé quatre coups de revolver sur une jeune fille qu'il courtisait depuis quelque temps, puis il s'est tiré une balle perdue dans la tête.

Voici l'histoire de la victime de la tragédie. Bronze, auteur de Valleyfield pour travailler à la construction d'une rallonge à la filature de coton. Les travaux terminés, il fut le seul de ses amis qui demeura ici. Il obtint de l'emploi à la filature de coton et il y a toujours travaillé depuis. C'était un jeune homme tranquille et ne faisant pas usage de liquors enivrants, mais il était un peu tiqué. Il dépensait son salaire à acheter divers articles pour les donner en cadeau ou les revendre après.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE

Elle aura les meilleurs résultats pour les deux pays

(Dépêche spéciale).

Québec, 10. — Avant de se séparer, certains membres de la conférence internationale ont voulu à exprimer les opinions suivantes:

Le gén. J. W. FOSTER, ex-secrétaire d'Etat: "Tout indique que chaque pays a compris dans le traité, Notre honneur à Washington est la meilleure preuve de notre sincérité quand nous exprimons l'espoir de terminer nos travaux prochainement."

M. N. A. DINGLEY, l'auteur du bill Dingley: "L'hospitalité canadienne a produit sur moi une profonde impression. Les négociations de la conférence ont été conduites avec droiture. Je crois que le traité marquera une nouvelle ère entre les deux pays."

LE SÉNATEUR FAULKNER: "Les liens qui unissent les deux pays, se resserreront les jours. Je ne suis pas prophète quand je dis que chaque question sera réglée d'une façon équitable."

LE SÉNATEUR FAIRBANKS: "Les négociations de la conférence ont été"

AU YUKON

M. Clement, de Toronto, remplacera M. Wade

(De notre correspondant spécial.)

Ottawa, 10 oct. 1898.

M. W. H. Clement, avocat de Toronto, a été nommé samedi par ordre en conseil, conseiller légal de l'administration du Yukon, en remplacement de M. Wade, qui est revenu de Dawson, il y a quelques semaines. M. Wade était parti en même temps que le major Walsh pour aller remplir à Dawson les fonctions de procureur de la Couronne et de conseiller légal de l'administration. M. Clement le remplacera d'urgence comme conseiller légal, et M. Wade retournera au mois de janvier prochain reprendre son poste de procureur de la Couronne.

M. Clement fera aussi partie du comité exécutif chargé avec M. Ogilvie de l'administration du district provincial du Yukon.

A QUEBEC

(Dépêche spéciale.)

Québec, 10. — Nous venons d'apprendre ici la mort inattendue du fils aîné de l'hon. Chs. Langelier, survenu à Sherbrooke hier matin, à la suite d'une opération. C'était un enfant de 12 ans et infirme depuis son bas âge. Il était sous les soins du Dr Camirand de Sherbrooke.

Les membres de la Commission Internationale ont eu leur dernière séance à 10 heures ce matin. Ils ont réuni 11 heures et sont parvenus de suite pour aller remplir à Dawson les fonctions de procureur de la Couronne et de conseiller légal de l'administration. M. Clement le remplacera d'urgence comme conseiller légal, et M. Wade retournera au mois de janvier prochain reprendre son poste de procureur de la Couronne.

Hier soir, vers 7 heures, il retourna à la maison de pension de la jeune fille, mais elle lui dit de s'en aller, que tout était fini entre eux. Elle sortit ensuite pour se rendre chez un nommé Louis Leboeuf, tandis que Bronze, exaspéré, se rendait au magasin de M. Morand où il acheta un revolver de calibre 38 ainsi qu'une boîte de cartouches. Il alla ensuite rond autour de la maison de pension de la jeune fille.

Vers les 9 heures, celle-ci retourna à sa maison de pension en compagnie du jeune Leboeuf. Bronze l'arrêta au passage pour lui parler, mais elle ne voulait pas l'écouter et elle retourna chez Leboeuf.

Bronze se fit aussi dans la maison et lui offrit une chaîne de montre qu'il lui avait déjà donnée mais que la jeune fille lui avait renvoyé samedi, lui ayant dit qu'elle ne voulait plus avoir aucun rapport avec lui.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

Le blessé a été ensuite conduit au poste de police où sa blessure fut pansée par les Drs Lefebvre et Lussier, qui ne la considéraient pas mortelle.

Ce matin Bronze a été transporté à l'hôpital Notre-Dame et après-midi a été placé dans une salle commune. Les médecins de l'hôpital ont examiné sa blessure, mais n'ont pu encore extraire la balle qui a pénétré par la nuque droite et est allée se loger sous la joue gauche.

Selon un rumeur, partie on ne sait d'où, Bronze, paraît-il, est marié dans son pays et il a deux enfants. Les autorités religieuses d'ici ont, dit-on, écrit pour avoir des renseignements, mais rien ne serait venu. Samedi soir, pour cette raison ou pour une autre, les engagements entre lui et la jeune fille furent brisés.

Bronze sortit tout à coup son revolver de sa poche et tira quatre balles sur la jeune fille, mais heureusement il manqua son but. Le malheureux se tira une balle sous l'oreille droite. Il tomba par terre, il essaya de se relever mais il ne put le faire. Les voisins accoururent au bruit des détonations et trouvèrent Bronze quelques instants plus tard et tenta de se lever, mais on le maintint par terre jusqu'à l'arrivée de la police.

Bronze s'informa si la jeune fille était morte et sur la réponse négative qu'il lui fit il demanda qu'on le ramène lui.

FRAPPE PAR UN TRAIN

Un petit garçon tué sur la voie du Grand-Tronc

A la Pointe St Charles

Un petit garçon, nommé Harry Stevens, demeurant rue Liverpool, 320, a été tué accidentellement samedi soir, sur la voie du Grand-Tronc, à la Pointe St-Charles.

Harry, qui était âgé de 11 ans, était parti de chez ses parents vers six heures. Quelques minutes plus tard, il était fatalement blessé sur la voie ferrée, près de la rue Hibernia, par le train de St-Hyacinthe.

L'inspecteur public, le capitaine de Low, s'est rendu samedi au bureau du Recorder à Hull pour faire signifier un mandat d'arrestation contre Mme Hickey, de Low, qui se serait rendue coupable de tentative de meurtre sur le demandeur. Mme Hickey avait menacé Desbiens parce que ce dernier avait enlevé ses animaux dans l'enclos public.

L'accusé avait levé une hache sur la tête de Desbiens et lui avait dit: "Je te tuerai." L'huissier Carter est parti dans l'après-midi pour opérer l'arrestation de Mme Hickey qui comparaitra demain devant le magistrat de police de Hull.

M. Alex. Robertson, secrétaire du bureau des Commissions du Haver, a reçu ce matin, un rapport du capitaine de Low, lui annonçant que la première balle de la courbe à Varennes a dévié à environ cent pieds de sa position. Avis de ce rapport a été donné aux autres filières. Le département a été averti.

Le vapeur Norvegien de la ligne Allan, a été déclaré en état de désastre à son bord 523 tonnes de bêtes à cornes, ainsi qu'une cargaison générale. Le capitaine de la même ligne a rapporté qu'il avait 150 tonnes de bétail, ainsi que 10 chevaux.

Il est entré dans le port par voie de canal Lachine, 264,875 boisseaux de blé, depuis samedi après-midi.

Les embarcations sont réparties parmi les barges suivantes: Burlington, 20,400; Senator, 18,500; Chicago, 15,200; Colgate, 30,500; Comber, 16,200; Toledo, 17,000; Alberta, 20,500; Cleveland, 16,200; Iowa, 17,000; M. J. B. & Co., 17,000; Acadia, 15,300; Eagle, 15,000; Jean, 21,500.

Le vapeur Gallia de la ligne Beaver, a été déclaré à 9 heures ce matin au phare de Matane.

Parmi les passagers se trouvent M. H. W. Reid, président de la banque Ville-Marie, de Montréal, et sa famille.

Le département de la marine a été averti que le vapeur Norvegien de la ligne Allan, a été déclaré en état de désastre à son bord 523 tonnes de bêtes à cornes, ainsi qu'une cargaison générale. Le capitaine de la même ligne a rapporté qu'il avait 150 tonnes de bétail, ainsi que 10 chevaux.

Il y aura demain après-midi à 2 heures sur le terrain du Montreal Baseball Club, rue Ste Catherine Ouest, une joute de baseball entre les élèves du collège Ste Marie et ceux du collège Loyola.

A l'enquête, les jurés ont rendu un verdict d'"homicide excusable."

Le mécanicien de la locomotive, nommé William Jenner, a rapporté à l'enquête, qu'il a été tenu ce matin, qu'il avait vu le gamin qui se tenait debout entre deux voies ferrées. A l'endroit où il se trouvait, il ne pourrait avoir eu danger, mais pour plus de sûreté, Jenner fit crier le sifflet à vapeur de la locomotive, pour avertir le petit garçon.

Celui-ci entendit le signal, mais le danger lui fit perdre son sang-froid, et au lieu de fuir du côté opposé, il essaya de traverser la voie en avant du train.

Le jeune Stevens fut si gravement blessé, qu'il expira quelques heures après avoir été transporté à l'hôpital général.

A l'enquête, les jurés ont rendu un verdict d'"homicide excusable."

Le mécanicien de la locomotive, nommé William Jenner, a rapporté à l'enquête, qu'il a été tenu ce matin, qu'il avait vu le gamin qui se tenait debout entre deux voies ferrées. A l'endroit où il se trouvait, il ne pourrait avoir eu danger, mais pour plus de sûreté, Jenner fit crier le sifflet à vapeur de la locomotive, pour avertir le petit garçon.

Celui-ci entendit le signal, mais le danger lui fit perdre son sang-froid, et au lieu de fuir du côté opposé, il essaya de traverser la voie en avant du train.

Le jeune Stevens fut si gravement blessé, qu'il expira quelques heures après avoir été transporté à l'hôpital général.

A l'enquête, les jurés ont rendu un verdict d'"homicide excusable."

Le mécanicien de la locomotive, nommé William Jenner, a rapporté à l'enquête, qu'il a été tenu ce matin, qu'il avait vu le gamin qui se tenait debout entre deux voies ferrées. A l'endroit où il se trouvait, il ne pourrait avoir eu danger, mais pour plus de sûreté, Jenner fit crier le sifflet à vapeur de la locomotive, pour avertir le petit garçon.

Celui-ci entendit le signal, mais le danger lui fit perdre son sang-froid, et au lieu de fuir du côté opposé, il essaya de traverser la voie en avant du train.

Le jeune Stevens fut